

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2019**  
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h05.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **PREND ACTE** de l'état d'avancement du Projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Angevillers
- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes permanent pour l'entretien des berges de la Moselle et **ACCEPTE** que la Communauté d'Agglomération soit coordonnateur du groupement
- **DECIDE** l'octroi d'une garantie à hauteur de 80% de l'emprunt que la SEBL se propose de contracter auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine pour couvrir le besoin de trésorerie nécessaire à l'aménagement de la ZAC Metzange-Buchel
- **APPROUVE** la convention concernant le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif par la Société des Eaux de l'Est pour la Commune de Yutz, pour un montant s'élevant à 15 750 € / an pour les années 2018 et 2019 puis à 31 500 € / an
- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes permanent pour la fourniture et l'installation de mobilier et **ACCEPTE** que la Communauté d'Agglomération soit coordonnateur du groupement
- **PREND ACTE** des services développés par le SIG Communautaire au profit des Communes membres
- **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention reconduisant le partenariat avec le CROUS, pour la restauration du personnel communautaire, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

- Concernant les Ressources Humaines :
  - **APPROUVE** le renouvellement d'une convention avec le CCAS de Thionville, pour la restauration du personnel communautaire, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020
  - **DECIDE** la modification du tableau des effectifs
  - **ACCEPTE** la mise à disposition partagée des personnels par la mutualisation de la politique sportive, entre la Ville de Thionville et la Communauté d'Agglomération
  
- **ATTRIBUE** une subvention de 1 000 € à Anita FATIS pour sa participation à un trekking handisport au Népal
  
- **DECIDE** la réalisation du programme d'investissement 2019 pour le Centre Aquatique Communautaire de Thionville pour un montant prévisionnel de 80 500 € HT
  
- **DECIDE** la réalisation du programme d'investissement sur les multi-accueils communautaires pour un montant prévisionnel de 81 600 € HT
  
- **PROCEDE** à la désignation de M. Jean-Pierre CERBAI en remplacement de M. Michel LIEBGOTT pour siéger, en qualité de personnalité qualifiée, au sein du Conseil d'Administration de l'OPH Portes de France-Thionville

La séance est levée à 20h05.